

Au Conseil d'administration de la CPEV  
Mme la Présidente du CA  
Michèle Mottu - Stella  
Caroline 9, CP 288  
1001 Lausanne

Lausanne, le 4 février 2022

### **Projet de report du plan de financement 2023 de la Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)**

Madame la Présidente du Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Suite à la communication de votre autorité du 20 décembre 2021 concernant l'éventualité d'un report de la révision du plan de financement 2023 de la CPEV, les organisations soussignées souhaitent vous faire part de la problématique suivante.

Même si nous souscrivons à la demande d'un report, nous regrettons que la prolongation du plan actuel soit demandée aussi tardivement. En effet, lors de nos rencontres nous avons, à chaque reprise, évoqué cette option qui a toujours été écartée par le Conseil d'administration.

La santé de la caisse est excellente. Nous revendiquons le maintien du plan actuel jusqu'à la prochaine échéance légale (i.e. dans 5 ans). Cette revendication est pleinement justifiée au vu de la situation de la caisse.

Actuellement, pour l'ensemble des salarié-es de l'Etat de Vaud l'incertitude qui existe sur l'avenir de leurs retraites est pénible et génère de nombreuses questions. Ne serait-ce que pour cette raison, nous pensons que plus vite nous aurons la réponse de l'AS-SO mieux ce sera.

Dans votre communication du 20 décembre, vous indiquez que les « personnes assurées et les employeurs affiliés seront tenus informés des conclusions de cette analyse dans le courant du printemps 2022 ». Le Printemps 2022 est une nouvelle fois trop tard, car il n'est pas pensable d'attendre le 20 juin 2022 pour que des assuré-e-s puissent prendre des décisions sur leur avenir.

Ainsi, il est indispensable de connaître le plus rapidement la position du Conseil d'administration et celle de l'As-So. Compte tenu du fait que les résultats 2021 doivent maintenant être connus, nous vous demandons de faire une demande de report à l'AS-SO dans les meilleurs délais mais en tout état de cause avant la fin du mois de février.

FSF

ssp  vaud

sud

Compte tenu du calendrier serré, nous attendons une séance à propos des suites à donner à un éventuel refus de l'As-So dans un délai raisonnable.

Dans l'attente d'une réponse diligente de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Administration, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, l'assurance de notre considération.

Pour les organisations syndicales soussignées,

Pour la FSF

Pour SSP Vaud

Pour SUD

Copie au Conseil d'Etat par sa Présidente, Madame Nuria Gorrite